
Dossier



Avertissement

Le territoire économique couvert par la base 2014 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte) ainsi que la collectivité de Saint-Martin.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Données provisoires
n.s.	Résultat non significatif
<i>sd</i>	Données semi-définitives
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

Les taux d'activité dans l'Union européenne entre 2007 et 2017 : augmentation pour les femmes et convergence pour les hommes

Adrien Lagouge, Pierre Ralle*

Dans l'Union européenne (UE), en 2017, un peu moins de trois personnes âgées de 15 à 64 ans sur quatre sont actives (en emploi ou au chômage). Plus de la moitié d'entre elles ont entre 30 et 54 ans. Parmi ces dernières, une personne sur cinq a un diplôme inférieur ou égal au premier cycle secondaire, moins de la moitié a un diplôme intermédiaire et environ une sur trois possède un diplôme du supérieur. Enfin, la proportion relative de femmes est plus importante que celles des hommes parmi les actifs diplômés du deuxième cycle ou du supérieur.

Le nombre de personnes actives dans une économie est déterminé par la conjonction de phénomènes démographiques, qui agissent sur la taille et la structure de la population, et des comportements d'activité. Ces derniers résultent pour une part de l'offre de travail, pour une autre part des évolutions macroéconomiques. Les taux d'activité sont notamment croissants avec le niveau de diplôme et maximaux aux âges médians. Des effets de structure expliquent donc en partie les différences des taux d'activité des pays européens.

Entre 2007 et 2017, le taux d'activité dans l'UE a augmenté de près de 3 points, ce qui s'explique, pour la plus grande part, par la montée du niveau d'éducation mais aussi plus modestement par une augmentation des taux d'activité des différentes catégories considérées. Pour les hommes, une convergence est à l'œuvre entre les pays européens. En revanche, il n'y a pas de convergence pour les femmes, dont la hausse de l'activité, à des rythmes variables selon les pays, contribue encore en 2017 à augmenter l'offre de travail. La France, du fait de la jeunesse de sa population, a une situation relativement favorable en ce qui concerne la taille future de sa population active par rapport à d'autres grandes économies européennes, comme l'Allemagne ou l'Italie.

Le nombre d'actifs dans une économie dépend de la conjonction de phénomènes démographiques, qui agissent sur la taille et la structure par âge de la population en âge de travailler, et de comportements d'activité. Ces derniers, varient en fonction de la conjoncture, de phénomènes tendanciels comme la progression de l'activité féminine, ou de l'impact des politiques publiques. Ce dossier vise à comparer les taux d'activité des États membres de l'UE, décrits sous l'angle de l'âge, du diplôme et du sexe. L'analyse des comportements d'activité selon ces dimensions renseigne indirectement sur le niveau de « capital humain » et sur la composition de l'offre de travail, caractéristiques essentielles du potentiel productif de l'économie et de son rythme de croissance. Ces trois dimensions constituent en effet des déterminants du salaire individuel et de la participation au marché du travail (*encadré 1*). L'âge traduit en partie l'expérience acquise sur le marché du travail tandis que le diplôme reflète le niveau d'éducation

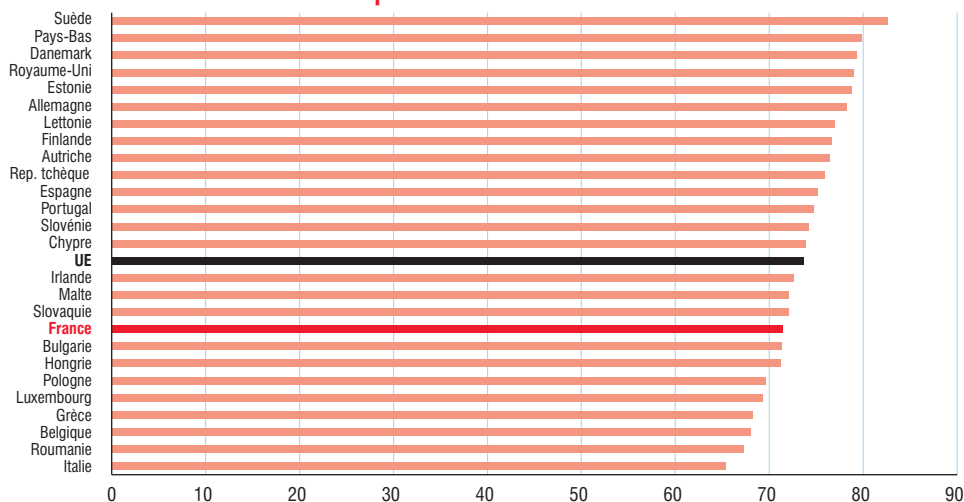
* Adrien Lagouge, Pierre Ralle (Insee).

initiale. On se limite ici à la population en âge de travailler¹, c'est-à-dire à la population âgée de 15 à 64 ans. Ce choix a l'avantage de la simplicité. Cependant, les pays européens se distinguant par une variabilité, tant des âges légaux de départ à la retraite que des âges minimaux de scolarisation obligatoire, une partie de la population en mesure de participer au marché du travail reste en dehors du champ de l'étude.

Dans l'UE, entre 15 et 64 ans, trois personnes sur quatre sont actives en 2017

Dans l'Union européenne (UE) en 2017, 74 % des personnes de 15 à 64 ans sont actives, c'est-à-dire en emploi ou au chômage (au sens du BIT²). Ce taux moyen d'activité masque de fortes disparités entre les États membres (*figure 1*), par exemple entre l'Italie (65 %) et la Suède (83 %). Les taux d'activité les plus élevés se situent plutôt dans les pays du nord de l'Europe : pays scandinaves, pays baltes, Royaume-Uni, Allemagne. Les plus faibles se situent davantage dans le sud de l'Europe, en Belgique ou en Pologne. La France se situe en dessous de la moyenne européenne avec un taux d'activité de 71,5 %.

1. Taux d'activité dans l'Union européenne en 2017



Champ : population de l'UE âgée de 15 à 64 ans, UE hors Lituanie et Croatie dont toutes les données ne sont pas disponibles. Ces deux pays représentent environ 1,4 % de la population européenne en âge de travailler et leur omission ne modifie donc qu'à la marge les résultats présentés.

Source : Eurostat, extraction des données en mars 2019.

1. Plus précisément, la population en âge de travailler est définie comme les personnes ayant un âge compris entre 15 et 64 ans et résidant sur un territoire national au 1^{er} janvier de l'année.

2. Selon la définition du Bureau international du travail (BIT), les personnes en emploi sont considérées comme actives indépendamment de leur temps de travail. Or, dans le cas de personnes à temps partiel par exemple, les heures ou jours non travaillés pourraient être considérés comme relevant de l'inactivité. La difficulté d'obtenir des statistiques comparatives sur période longue pour l'ensemble des pays européens explique le choix de cette définition. Les conséquences sur la mesure de l'activité peuvent être importantes pour les pays où, notamment, la proportion de personnes à temps partiel est élevée.

L'activité au-delà des seuls effets d'offre

Dans ce dossier, on analyse le taux d'activité dans chaque pays de l'Union européenne en se limitant à des variables caractérisant l'offre de travail : on peut considérer que le choix d'un individu de se présenter ou non sur le marché du travail est guidé par un arbitrage implicite entre les possibilités de rémunération monétaire qu'il est en mesure d'obtenir en travaillant et les ressources dont il peut bénéficier en restant en dehors de la sphère professionnelle (ressources monétaires *via* les politiques de redistribution mais aussi temps libre). Les principaux déterminants individuels du salaire sont le sexe et le niveau de compétences, ce dernier dépendant du niveau d'éducation initiale et de l'expérience acquise sur le marché du travail. Le niveau d'expérience n'étant pas une donnée directement disponible pour les pays européens au niveau macroéconomique considéré dans ce dossier, on l'approche ici par l'âge. Indépendamment de leurs effets sur le salaire, l'âge et le sexe ont de plus un impact direct sur les comportements d'activité, en affectant notamment les choix d'éducation, de constitution d'une famille ou encore de retraite.

D'autres dimensions, qui relèvent plutôt d'une approche par la demande de travail sont aussi pertinentes pour expliquer l'activité. Certaines caractéristiques des travailleurs, comme leur région de résidence ou leur secteur d'activité, par exemple, jouent ainsi théoriquement un rôle sur leurs possibilités d'emploi. Le progrès technique, génère notamment une demande pour de nouveaux types de profils ou de compétences et *a contrario* rend certaines catégories de population plus difficilement employables en accélérant l'obsolescence de leurs compétences, ce qui influence leur activité. Ces surplus ou ces pénuries temporaires de travailleurs se traduisent alors par des désajustements partiels entre le nombre et les qualifications des travailleurs disponibles, et la répartition sectorielle-géographique de l'activité économique et de l'emploi proposé par les entreprises à un moment donné.

À plus court terme, l'activité observée dans un pays donné, en particulier pour les personnes présentant les attaches les plus fragiles avec le marché du travail, dépend également de l'état de la conjoncture. L'offre de travail n'est alors plus directement indépendante de la demande de travail, ce qui complique son analyse, particulièrement

en comparaisons internationales, puisque tous les pays considérés ne se situent pas nécessairement au même moment dans une phase identique de leur cycle économique. On appelle généralement effets de flexion conjoncturelle les mécanismes liant les évolutions de l'offre de travail, capturées par l'observation des taux d'activité global ou par catégories de travailleurs, avec celles de la demande, approchées par l'observation des taux de chômage. La quantification de ces effets de flexion nécessite alors une démarche empirique, spécifique à la population considérée¹, qui dépasse le cadre de ce dossier.

Sur une période d'étude récente, ces effets de flexion peuvent, dans une certaine mesure, être ignorés dans l'analyse de l'offre de travail. Comme l'indiquent Duval *et al.* [2011], la crise financière de 2008, bien qu'ayant suscité un ralentissement économique marqué dans l'Union européenne, ne s'est pas caractérisée par une détérioration de la situation sur le marché du travail aussi importante que ce qui était advenu lors d'épisodes précédents de récession. Ainsi, pour les pays de l'OCDE, et en particulier les pays européens, la crise n'aurait pas eu un impact direct aussi fort qu'attendu sur l'activité des travailleurs. Cette situation tranche avec celle observée aux États-Unis [CEA, 2014 ; Aaronson *et al.*, 2014], où dix ans après la crise, le taux d'activité a chuté, de manière relativement pérenne², de près de trois points.

Cependant, la crise n'ayant eu ni la même ampleur, ni la même durée dans tous les pays de l'UE, les comportements d'activité peuvent être le fruit de dynamiques conjoncturelles sous-jacentes relativement hétérogènes. Des politiques d'accompagnement spécifiques à certaines catégories de la population active ont, de plus, souvent été menées par certains pays au cours de la période considérée (2007-2017), ce qui peut brouiller le diagnostic porté par une analyse traitant tous les pays de manière identique sans tenir compte de leur histoire économique particulière. Dans ce dossier, nous cherchons pourtant à commenter des tendances de l'activité qui s'inscrivent dans une échelle de temps relativement longue et on se limitera donc aux seules dimensions d'âge, de sexe et de diplôme. Ces trois variables paraissent suffisantes pour éclairer la situation des individus vis-à-vis de leur participation au marché du travail.

1. Pour les jeunes, il s'agit de mesurer le report de l'âge de fin d'étude, pour les plus âgés, il s'agit de modéliser l'âge de départ à la retraite, pour les femmes mères de famille, il s'agit de considérer l'opportunité à participer plus ou moins au marché du travail. Jacquot [1997] et Filatriau et Reynès [2012] détaillent et analysent économétriquement les mécanismes pouvant conduire à l'apparition d'effets de flexion conjoncturelle, dans le cas français et pour plusieurs pays de l'OCDE. Dubois *et al.* [2011] relie, pour la France ces phénomènes de flexion à la caractérisation des flux de travailleurs à l'entrée et à la sortie du marché du travail tout au long du cycle conjoncturel.

2. Selon Balakrishnan *et al.* [2015], seul environ un quart à un tiers de cette baisse constatée du taux d'activité serait réversible car attribuable à un faible dynamisme du marché du travail. Le reste, attribué au vieillissement démographique, serait en revanche durable à moyen, voire long terme.

En moyenne dans l'UE, les taux d'activité sont plus élevés chez les hommes et les diplômés, plus faibles chez les jeunes et les seniors

En moyenne dans l'UE, le taux d'activité s'élève à 58 % chez les 15-29 ans, 86 % chez les 30-54 ans et 61 % chez les 55-64 ans. Parmi les âges médians (30-54 ans), l'activité dépasse 90 % chez les hommes (*figure 2*). La quasi-totalité des hommes disposant d'un diplôme intermédiaire ou supérieur participe au marché du travail. En revanche, dans cette tranche d'âge et avec un faible niveau de diplôme, un homme sur six est inactif. Cette inactivité constatée peut résulter de la plus faible employabilité des personnes les moins diplômées, qui peut, dès lors, les inciter à se retirer du marché du travail. Chez les femmes de 30-54 ans, le taux d'activité (80 %) est nettement inférieur à celui des hommes mais l'écart diminue avec le diplôme, de 23 points pour les peu diplômées contre 7 points pour les plus diplômées.

Les 15-29 ans sont moins actifs que la population se situant aux âges médians : une grande partie d'entre eux se trouvent encore au sein du système éducatif et sont considérés à ce titre comme inactifs. Par ailleurs, le taux d'activité des 15-29 ans croît nettement avec le niveau de diplôme. Ce profil est en fait en partie lié à un effet mécanique de l'âge. Les personnes qui quittent l'école avec des diplômes élevés sont plus souvent les plus âgées parmi la tranche des 15-29 ans. L'activité des 15-29 ans les plus diplômés traduit ainsi la participation au marché du travail de jeunes parvenus au terme du système éducatif, tandis que pour les moins diplômés, elle traduit l'activité de jeunes ayant cessé leurs études plus tôt³.

Enfin, le taux d'activité des 55-64 ans est notablement inférieur à celui des 30-54 ans, reflétant les départs en retraite des plus âgés de cette classe d'âge. Comme pour les autres classes d'âge, le taux d'activité croît nettement avec le niveau de diplôme. En effet, les personnes qui quittent le marché du travail le plus tôt sont en moyenne des personnes ayant de plus faibles niveaux de diplômes et qui ont, pour une large part, commencé à travailler assez jeunes, alors que les plus diplômées restent plus longtemps en activité, leurs salaires plus élevés constituant une incitation plus grande à maintenir leur activité.

2. Activité et répartition de la population en âge de travailler dans l'UE en 2017

en %

Classe d'âge	Niveau de Diplôme maximal	Femmes			Hommes			Ensemble		
		Taux d'activité	Part dans la classe d'âge	Part dans la population des 15-64 ans	Taux d'activité	Part dans la classe d'âge	Part dans la population des 15-64 ans	Taux d'activité	Part dans la classe d'âge	Part dans la population des 15-64 ans
15-29 ans	Premier cycle	26,6	31,7		38,3	35,7		32,9	33,6	
	Deuxième cycle	59,2	44,9		69,8	47,2		64,7	45,9	
	Supérieur	81,1	23,4		83,8	17,2		82,3	20,5	
15-29 ans		54,1		12,7	61,0		13,2	57,6		25,9
30-54 ans	Premier cycle	61,1	19,9		84,3	22,0		73,2	20,9	
	Deuxième cycle	81,1	44,1		93,2	46,9		87,3	45,6	
	Supérieur	89,7	36,0		96,7	31,0		92,9	33,5	
30-54 ans		80,2		27,0	92,3		27,0	86,3		54,0
55-64 ans	Premier cycle	39,3	32,7		57,8	27,8		47,5	30,2	
	Deuxième cycle	56,4	45,2		67,9	48,4		62,2	47,0	
	Supérieur	70,2	22,1		79,8	23,8		75,0	22,8	
55-64 ans		53,9		10,4	67,9		9,8	60,7		20,2
15-64 ans		68,1		50,1	79,3		50,0	73,7		

Champ : UE hors Lituanie et Croatie dont toutes les données ne sont pas disponibles. Ces deux pays représentent environ 1,4 % de la population européenne en âge de travailler et leur omission ne modifie donc qu'à la marge les résultats présentés.

Source : Eurostat.

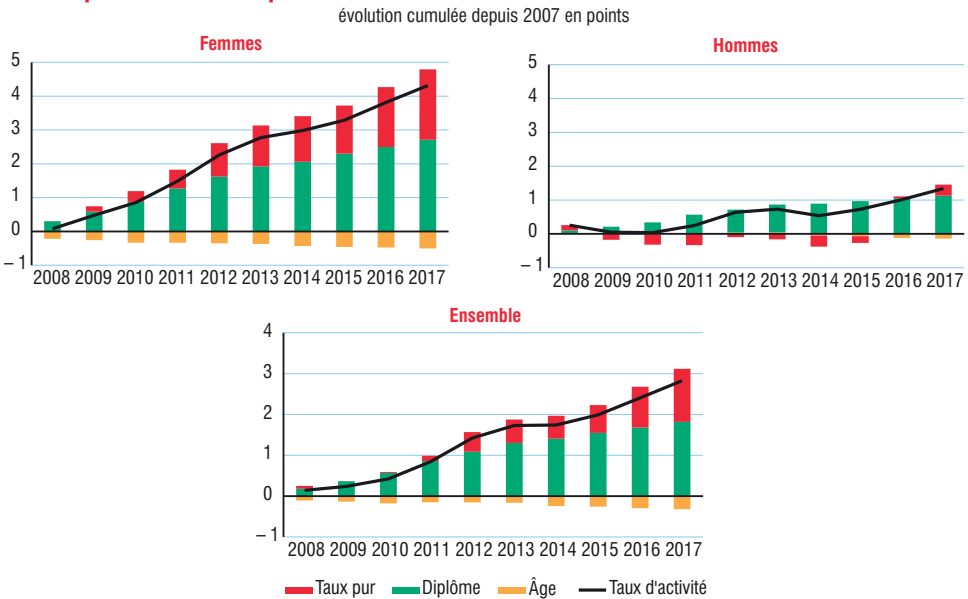
3. Pour éviter ces difficultés statistiques, on aurait pu restreindre la population étudiée aux individus ayant un âge auquel toutes les personnes considérées sont sorties du système scolaire. Cette voie n'a pas été suivie car un tel âge varie d'un pays à l'autre et est, en pratique, difficile à mesurer de manière précise.

Entre 2007 et 2017, l'augmentation du niveau de diplôme explique la majeure partie de la hausse du taux d'activité

En une décennie, le taux d'activité au sein de l'UE a augmenté de près de 3 points, passant de 71 % en 2007 à 74 % en 2017. D'un point de vue théorique, cette hausse résulte de l'évolution de facteurs structurels (évolution du nombre de diplômés, sorties du système éducatif, départs en retraite, comportements d'activité des femmes), de facteurs conjoncturels liés aux effets des ralentissements économiques de 2008 et de 2014 et de l'impact de certaines politiques publiques. Comptablement, l'évolution du taux d'activité entre 2007 et 2017 résulte de l'évolution de la structure par diplôme et par âge (contributions « éducation » et « âge ») et, à structure donnée, de l'évolution des taux d'activité de chacune des catégories considérées (contribution « taux pur »)⁴ (encadré 2).

L'augmentation du taux d'activité en Europe s'explique principalement par un effet de structure lié à la montée du niveau d'éducation (2 points environ) (figure 3). En effet, l'allongement de la durée de scolarité et l'augmentation de la proportion de diplômés au sein de chaque génération tire mécaniquement les taux d'activité à la hausse, ceux-ci étant croissants avec le niveau de diplôme. L'augmentation des taux d'activité des différentes catégories de population (effet qualifié d'effet de « taux pur »)⁵ dans la suite du dossier contribue également,

3. Évolution des taux d'activité dans l'UE entre 2007 et 2017 et contributions de l'âge, du diplôme et du taux pur



Note : les « taux purs » sont des taux d'activité corrigés de l'effet de composition du diplôme et de l'âge.

Lecture : le taux d'activité des femmes augmente de 4,3 points entre 2007 et 2017. L'évolution de la structure par diplôme y contribue pour 2,7 points et l'évolution des « taux purs » pour 2,1 points. La contribution de l'âge est négative (-0,5 point) et celle du terme résiduel (non représentée) est quasi-nulle.

Champ : UE hors Lituanie et Croatie dont toutes les données ne sont pas disponibles. Ces deux pays représentent environ 1,4 % de la population européenne en âge de travailler et leur omission ne modifie donc qu'à la marge les résultats présentés.

Source : Eurostat.

4. Un terme résiduel contribue comptablement à l'évolution d'ensemble, mais il reste d'ampleur marginale.

5. C'est-à-dire pour des taux d'activité corrigés de l'effet de composition du diplôme et de l'âge.

L'analyse comptable du taux d'activité

Au sein de chaque pays de l'UE, les taux d'activité varient fortement selon les caractéristiques socio-éducatives des individus. Par ailleurs, la structure de la population active peut différer d'un pays à l'autre, du fait de trajectoires démographiques différentes ou de spécificités institutionnelles. Pour mieux appréhender comment ces différences, de taux et de structure, contribuent aux écarts de taux d'activité observés entre les États-membres, à la fois de manière instantanée et en évolution au cours du temps, une décomposition comptable est proposée¹.

Au niveau de l'UE et pour chaque pays, noté C , chaque année entre 2007 et 2017, la population en âge de travailler (15-64 ans) est décomposée en 18 groupes définis à partir du sexe, l'âge (trois classes d'âge) et le diplôme maximal obtenu dans le système scolaire (trois niveaux). Les classes d'âge retenues délimitent, d'une part, la sortie des âges jeunes (30 ans) et, d'autre part, l'entrée dans la catégorie seniors (55 ans), ces deux bornes étant pertinentes pour prendre en considération les comportements d'activité aux différents âges de la vie. Toutefois, pour des raisons de simplicité, on ne découpe pas la tranche d'âge 30-55 ans, alors même que les comportements d'activité peuvent être variables au sein de cette catégorie, en particulier pour les femmes. À noter que ces bornes conduisent à constituer des groupes dont les effectifs sont fortement inégaux². Ainsi près de la moitié des personnes de 15 à 64 ans ont un âge compris entre 30 et 54 ans, les deux autres classes d'âge se partageant les effectifs restants.

On obtient ainsi une partition en 18 ($2 \times 3 \times 3$) catégories, indicées par i . Au sein de chaque pays,

la population d'âge 15-64 ans d'effectif total Z_C s'écrit à partir de cette partition comme :

$$Z_C = \sum_i Z_{Ci}$$

La population européenne dans la cellule i s'écrit de même $Z_i = \sum_C Z_{Ci}$ et la population européenne totale d'âge 15-64 ans comme :

$$Z_{..} = \sum_{i,C} Z_{Ci}$$

Ces deux grandeurs permettent de s'intéresser à la répartition socio-démographique de la population européenne par l'étude des parts relatives $Z_i / Z_{..}$.

La même partition est réalisée pour les personnes actives d'âge 15-64 ans. On peut dès lors calculer des taux d'activité propres à ce découpage, notés T_{Ci}

À partir de ces variables, on construit alors les grandeurs suivantes :

- le taux d'activité moyen dans l'UE pour la case i , défini par

$$T_i = \sum_C \frac{Z_{Ci}}{Z_C} T_{Ci}$$

- le taux d'activité agrégé dans l'UE, défini par

$$T_{..} = \sum_{i,C} \frac{Z_{Ci}}{Z_{..}} T_{Ci}$$

L'approche comptable permet d'abord de commenter les évolutions année après année du taux d'activité moyen dans l'UE à partir des contributions provenant d'une modification de la structure catégorielle de la population en âge de travailler

Genre	Classe d'âge	Niveau de diplôme maximal
Femme	15-29 ans	Enseignement secondaire (premier cycle) Niveau Cite ≤ 2
	30-54 ans	Enseignement secondaire (second cycle) et post-secondaire non supérieur Niveau Cite = 3 ou 4
Homme	55-64 ans	Enseignement supérieur Niveau Cite ≥ 5

Lecture : la Classification internationale type de l'éducation (Cite) est un système de comparaison établi par l'Unesco. Il permet d'établir une grille d'équivalence entre pays des niveaux de diplôme et de formation éducative.

1. Kubrak [2018] précise comment cette décomposition comptable que l'on qualifie de « structurelle-résiduelle » peut s'envisager comme le résultat d'un modèle économétrique d'analyse de la variance de l'activité à un seul facteur explicatif. Boutchenik *et al.* [2019] détaillent le fondement théorique de ces méthodes de décomposition.

2. Ces différences d'effectifs relatifs ont donc une importance dans la pondération permettant de calculer des taux d'activité moyens, tant au niveau de chaque pays qu'au niveau de l'UE toute entière. Ces derniers seront donc influencés de façon prédominante par les comportements observés dans la classe d'âge 30-54 ans.

Encadré 2 (suite)

et de celle provenant d'une évolution des seuls taux d'activité. On mène ici un calcul différencié par genre, noté s^3 .

En définissant par $\beta^{a,s}$ la proportion relative d'une classe d'âge a dans la population en âge de travailler et par $\gamma^{d,a,s}$ la proportion de personnes possédant le diplôme d dans cette classe d'âge, la variation du taux d'activité entre deux dates s'écrit :

$$\begin{aligned} \Delta T_{..}^s &= \sum_{a=1}^3 \sum_{d=1}^3 \Delta \beta^{a,s} \times \gamma^{d,a,s} \times TXAct^{d,a,s} \\ &+ \sum_{a=1}^3 \sum_{d=1}^3 \beta^{a,s} \times \Delta \gamma^{d,a,s} \times TXAct^{d,a,s} \\ &+ \sum_{a=1}^3 \sum_{d=1}^3 \beta^{a,s} \times \gamma^{d,a,s} \times \Delta TXAct^{d,a,s} + residu_t^s \end{aligned}$$

Le premier terme à droite fait référence à un effet démographique purement lié à la déformation de la structure par âge de la population européenne. Le deuxième terme quantifie un effet de variation des niveaux de diplôme au sein des classes d'âge. Le troisième terme est, quant à lui, lié aux évolutions des comportements d'activité au cours du temps. Le dernier terme est résiduel et généralement d'un ordre de grandeur faible, sous réserve que les variations étudiées le soient sur des périodes relativement courtes. On commentera donc ici des évolutions annuelles.

L'approche comptable permet également d'expliquer l'écart observé entre le taux d'activité agrégé dans un pays C , et celui, agrégé, dans l'UE. Pour cela, on procède à une réécriture de cet écart selon :

$$\begin{aligned} T_C &= \sum_i \frac{Z_{Ci}}{Z_C} T_{Ci} \\ T_C - T_{..} &= \sum_i \frac{Z_{Ci}}{Z_C} (T_j - T_{..}) + \sum_i \frac{Z_{Ci}}{Z_C} (T_{Ci} - T_j) \end{aligned}$$

Le premier terme à droite de cette égalité est qualifié de « structurel ». Il mesure comment la

structure catégorielle particulière du pays considéré, appliquée aux différences moyennes d'activité de chaque catégorie par rapport au taux agrégé, participe mécaniquement aux différences totales d'activité observées. Le deuxième terme, appelé « résiduel », peut lui-même être décomposé selon :

$$\begin{aligned} \sum_i \frac{Z_{Ci}}{Z_C} (T_{Ci} - T_j) &= \sum_i \frac{Z_j}{Z_{..}} (T_{Ci} - T_j) \\ &+ \sum_i \left(\frac{Z_{Ci}}{Z_C} - \frac{Z_j}{Z_{..}} \right) (T_{Ci} - T_j) \end{aligned}$$

Le premier terme à droite de cette nouvelle égalité est indépendant de la structure par catégorie du pays considéré. Ce terme est qualifié d'effet de taux « pur » puisqu'il capture les déviations spécifiques des taux nationaux d'activité par catégories par rapport aux taux moyens mesurés dans toute l'UE. Le dernier terme est qualifié d'effet de taux « croisé » et tend à être positif si le pays C considéré est relativement bien doté, par rapport aux autres pays, en population de catégories ayant un taux d'activité particulièrement élevé.

Pour chaque pays, on peut poursuivre l'analyse en étudiant les spécificités de chacune des 18 cases de population à travers la définition, pour chaque case i , d'un effet structurel et d'un effet de taux pur propres selon :

$$Effet\ structurel_{C,i} = \left(\frac{Z_{Ci}}{Z_C} - \frac{Z_j}{Z_{..}} \right) (T_j - T_{..})$$

$$Effet\ taux\ pur_{C,i} = \frac{Z_j}{Z_{..}} (T_{Ci} - T_j)$$

On voit que l'effet structurel (respectivement l'effet de taux pur) total pour le pays considéré s'écrit comme la somme de ces effets structurels (respectivement de taux pur) par case. En calculant ces effets par case, on est ainsi en mesure d'identifier plus précisément où se situent les différences relatives de structure démographique ou de taux, qui pilotent principalement l'écart de taux d'activité agrégé du pays C au taux moyen européen.

3. Dans le texte, un calcul avec des formules analogues est effectué après une différenciation par genre et classe d'âge.

mais de façon plus modeste, à l'élévation du taux d'activité global. L'évolution de la structure par âge, à travers le vieillissement démographique ayant entraîné une déformation des âges plus actifs vers des âges qui le sont moins, a eu sur la période une contribution légèrement négative. Globalement, les effets de flexion ne sont pas très importants sur la période lorsque l'on considère la population dans son ensemble : les ralentissements économiques de 2008 et de 2014 ne semblent pas, malgré des perspectives d'embauche incertaines, avoir conduit la population européenne à se retirer du marché du travail.

Entre 2007 et 2017, le taux d'activité des femmes progresse fortement mais reste en deçà de celui des hommes

Entre 2007 et 2017, le taux d'activité des hommes a augmenté de plus d'un point : l'évolution de la structure par âge ne contribue que faiblement à cette évolution, essentiellement liée à la hausse du niveau d'éducation à structure par âge inchangée (*figure 3*). Des effets de flexion, dépendant de la conjoncture économique expliquent pour une faible part le profil d'évolution au cours de la décennie.

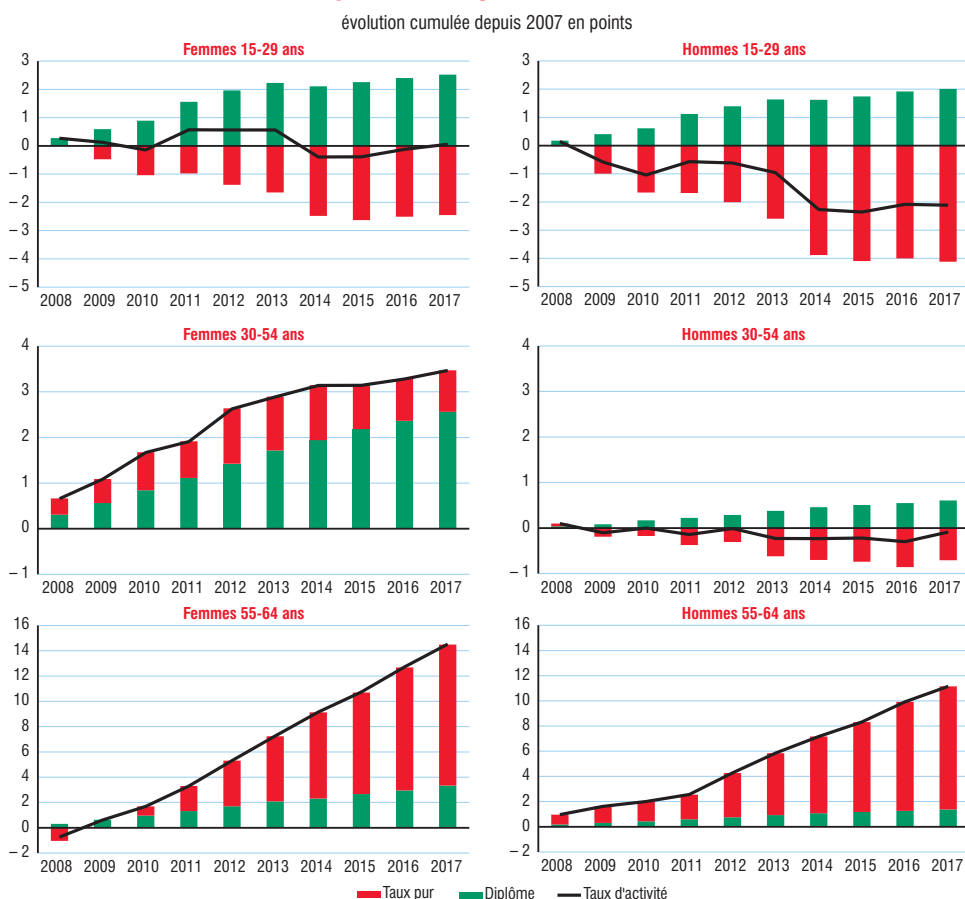
Sur la période, le taux d'activité des femmes progresse fortement, de plus de 4 points, sans que n'en soit comblé le différentiel d'activité entre les femmes et les hommes. Ce différentiel d'activité continue de marquer une division sexuée du travail qui exclut du marché du travail les femmes plus que les hommes. Les mesures d'accompagnement de la maternité existant dans la plupart des pays européens, comme l'octroi de congés parentaux pour la mère et le père, le soutien aux offres de garde alternative pour les enfants en bas âge ou l'attribution de ressources spécifiques aux mères en activité, permettent aux femmes d'avoir des carrières moins discontinues et contribuent à cette forte augmentation constatée de l'activité féminine. De même, les évolutions progressives de l'emploi et de ses formes dans l'UE, avec l'essor du secteur des services et le développement, dans presque tous les pays, de contrats de travail à temps partiel ont favorisé l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale et ont donc accompagné le développement de l'activité des femmes. Au total dans l'UE, en 2017, l'écart entre le taux d'activité des femmes et celui des hommes est encore néanmoins de près de 11 points.

Des taux d'activité qui progressent pour toutes les classes d'âge

L'augmentation générale du niveau d'éducation a tiré mécaniquement à la hausse le taux d'activité de toutes les classes d'âge mais pas avec la même ampleur (*figure 4*). Chez les 30-54 ans, qui représentent plus de la moitié de la population en âge de travailler, le taux d'activité des hommes est resté pratiquement constant sur la période. Cette stabilité résulte de deux facteurs qui se compensent. D'une part, la montée continue du niveau d'éducation a contribué à la hausse du taux d'activité. D'autre part, entre 2011 et 2016, une diminution de l'activité des hommes de cette tranche d'âge, à niveau de diplôme donné, apporte une contribution négative de près d'un point à l'évolution de leur taux d'activité. Pour les femmes de 30-54 ans, le taux d'activité a augmenté de plus de 3 points entre 2007 et 2017 : d'une part, leur niveau d'éducation a fortement augmenté (ce qui contribue pour environ les trois quarts à l'évolution globale), d'autre part leurs taux d'activité à diplôme donné ont également progressé (ce qui contribue au quart de l'évolution).

L'augmentation de la proportion de diplômés au sein de leur génération a eu un effet ambigu sur l'activité des jeunes. En effet, une part importante d'entre eux et décroissante avec l'âge est toujours en formation et se retrouve donc *de facto* statistiquement comme inactive, ce qui complique les comparaisons des taux d'activité au cours du temps. En sens inverse, l'augmentation générale du niveau de diplôme final obtenu dans le système éducatif élève mécaniquement le taux d'activité global de la classe d'âge. Les évolutions constatées correspondent donc à la façon avec laquelle ces deux effets contraires se compensent. Pour les hommes de 15 à 29 ans, le taux d'activité a diminué de 2007 à 2010 (après la crise de 2008) puis est remonté légèrement pour diminuer à nouveau et se stabiliser à partir de 2014. Ce profil d'évolution sur la décennie indique l'existence d'un net « effet de flexion », l'âge d'entrée sur le marché du travail variant en fonction de la conjoncture économique et ce d'une manière différenciée suivant le niveau de diplôme. Pour les femmes, l'influence de la conjoncture sur le taux d'activité apparaît aussi à travers la contribution des évolutions des taux d'activité par diplôme à structure inchangée. Cependant, par rapport aux hommes,

4. Évolution des taux d'activité par classe d'âge et sexe dans l'UE



Note : les « taux purs » sont des taux d'activité corrigés de l'effet de composition du diplôme et de l'âge.

Lecture : le taux d'activité des femmes 55-64 ans a augmenté de près de 15 points entre 2007 et 2017. L'évolution de la structure par diplôme de cette catégorie contribue pour 3,3 points à cette évolution et l'évolution du « taux pur » y contribue pour 11 points. La contribution du terme résiduel (non représentée) est quasi-nulle.

Champ : UE hors Lituanie et Croatie dont toutes les données ne sont pas disponibles. Ces deux pays représentent environ 1,4 % de la population européenne en âge de travailler et leur omission ne modifie donc qu'à la marge les résultats présentés.

Source : Eurostat, calcul des auteurs.

l'évolution du niveau de diplôme joue en positif de façon plus importante. Au total le taux d'activité des jeunes femmes en 2017 est presque égal à celui observé en 2007. Ainsi, la hausse du niveau de diplôme via l'allongement de la durée des études a eu un impact négatif direct sur l'activité, plus important que les effets positifs tirés de l'augmentation de la part des plus diplômés aux taux d'activité plus élevés⁶.

6. Ces deux effets ne sont pas les seuls facteurs explicatifs des évolutions observées sur la période. L'activité des jeunes est en effet en très grande partie liée à la participation à des programmes permettant l'alternance entre formation initiale au sein du système scolaire et activité professionnelle en entreprise. En France et en Allemagne notamment, où ce système est particulièrement développé, les mesures de soutien à l'apprentissage, ont ainsi contribué à soutenir l'activité des jeunes, et à compenser partiellement l'effet de la massification scolaire. Initialement fortement masculin et réservé à l'artisanat, l'extension de l'apprentissage à des nouveaux métiers de services a également permis d'améliorer l'activité féminine de la classe d'âge la plus jeune.

Enfin, dans la tranche d'âge des 55-64 ans, les taux d'activité augmentent fortement et continûment entre 2007 et 2017, avec une hausse plus importante pour les femmes (près de 15 points) que pour les hommes (près de 12 points). Elle résulte pour une faible part d'un effet de structure par diplôme et, pour l'essentiel, d'un effet de taux pur, imputable aux différentes réformes des régimes de retraite consécutives au vieillissement de la population. De manière générale, le cadre institutionnel définissant les régimes permettant la liquidation des droits à la retraite constitue le principal déterminant de l'activité des 55-64 ans. Depuis une décennie, les réformes des régimes de retraite se sont multipliées en Europe, comme celle de l'Allemagne au début des années 2000 ou de la France en 2010. Ainsi, à titre illustratif dans le cas de la France, l'augmentation récente du taux d'activité des seniors s'explique notamment par les réformes successives menées depuis 2007, qui ont entraîné l'augmentation des âges légaux de départ en retraite ainsi que l'augmentation de la durée de cotisation pour accéder au taux plein ou encore des restrictions d'accès aux dispositifs de cessation anticipée d'activité (suppression des dispenses de recherche d'emploi pour les travailleurs les plus âgés, par exemple). Comme l'observent Dubois et Koubi [2016], entre 2008 et 2014, le taux d'activité des salariés seniors impactés par les réformes a ainsi été entre 19 et 22 points plus élevé que celui des salariés non impactés par ces réformes.

En 2017, la dispersion des taux d'activité entre les pays européens s'explique par une combinaison d'effets de structure et d'effets de taux purs

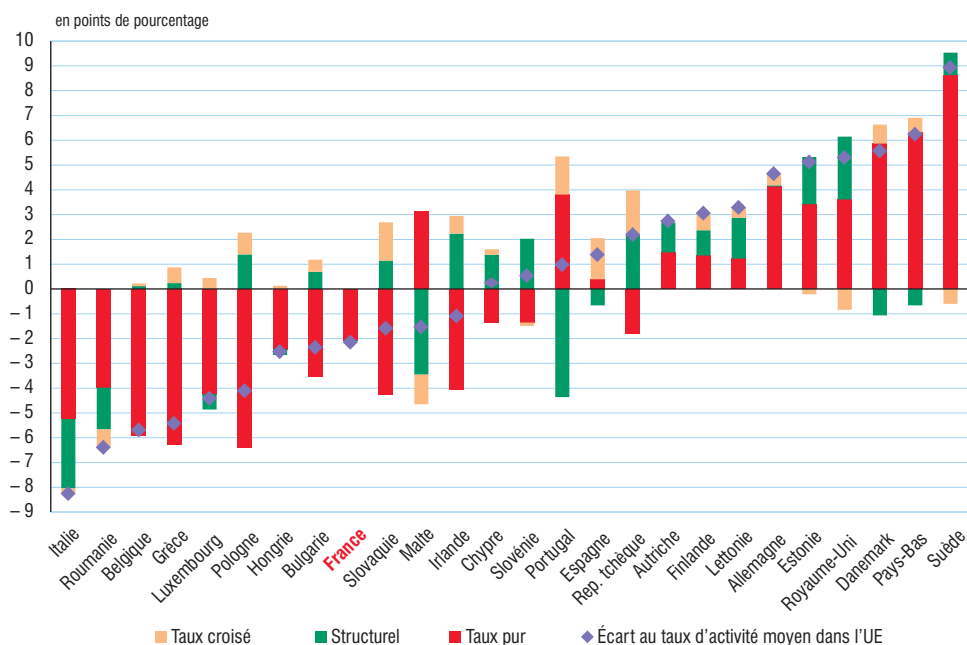
La structure de la population active varie d'un pays à l'autre et au sein de chaque pays les taux varient selon l'âge, le sexe ou le diplôme. Cet effet de structure et ces effets de taux contribuent à expliquer les disparités de taux d'activité entre les pays. L'écart avec la moyenne européenne peut ainsi être décomposé selon une approche comptable et résulter des effets suivants (*encadré 2*) :

- un effet de structure qui traduit le fait que la structure de la population en âge de travailler peut différer dans le pays de la moyenne européenne, quand bien même les taux d'activité pour chaque catégorie de population (par exemple, les femmes de 15-29 ans peu diplômées) seraient les mêmes que dans le reste de l'UE. L'effet structurel sera positif si la structure de la population du pays présente une déformation en faveur de catégories à taux d'activité élevés en moyenne ;
- un effet de taux pur, qui traduit le fait qu'à structure identique de la population en âge de travailler, les taux d'activité par catégorie d'un pays sont différents de ceux enregistrés en moyenne dans l'UE. Cet effet sera positif si le pays présente des taux d'activité par catégorie plus élevés que ceux observés dans le reste de l'UE ;
- un effet croisé, qui reflète les autres effets non captés par les deux précédents. L'effet croisé sera positif si le pays présente une structure de la population orientée vers des catégories à taux d'activité élevés en moyenne mais qu'en outre, ces catégories ont dans le pays en question des taux d'activité encore plus élevés que dans le reste des autres pays de l'UE.

La disparité des taux d'activité au sein de l'UE résulte pour l'essentiel des effets de taux purs (*figure 5*), c'est-à-dire du fait que les taux d'activité par catégorie de population diffèrent d'un pays à l'autre. Les taux d'activité par catégorie sont nettement plus faibles en Pologne (effet de taux pur de - 6,4 points), en Grèce (- 6,3 points), en Belgique (- 5,9 points) ou en Italie (- 5,2 points) et nettement plus élevés en Suède (+ 8,6 points), aux Pays-Bas (+ 6,3 points) et au Danemark (+ 5,9 points).

Les effets de structure contribuent cependant de façon significative aux écarts de taux d'activité entre pays, mais plus faiblement : ils varient entre - 4,4 points au Portugal à + 2,5 points au Royaume-Uni, soit une amplitude inférieure de moitié à celle des effets de taux purs. Plusieurs pays présentent des effets de structure très faibles (Allemagne, France et Belgique,

5. Écart des taux d'activité dans l'UE en 2017



Note : les « taux purs » sont des taux d'activité corrigés de l'effet de composition du diplôme et de l'âge.

Lecture : le taux d'activité de l'Italie se situe 8,3 points en dessous de la moyenne européenne et celui de la Suède 8,9 points au-dessus.

Champ : UE hors Lituanie et Croatie dont toutes les données ne sont pas disponibles. Ces deux pays représentent environ 1,4 % de la population européenne en âge de travailler et leur omission ne modifie donc qu'à la marge les résultats présentés.

Source : Eurostat, calcul des auteurs.

par exemple), reflétant une structure de leur population en âge de travailler particulièrement proche de la moyenne européenne. Dans certains pays, au contraire, les effets de structure peuvent avoir un rôle important. Au Portugal par exemple, l'existence d'une importante main-d'œuvre peu diplômée, à faible taux d'activité, contribue à diminuer fortement le taux d'activité du pays par rapport à la moyenne européenne (effet de structure négatif), alors même qu'en dehors de cet effet de structure les taux d'activité par catégorie sont supérieurs au Portugal à ce qu'ils sont en moyenne dans l'UE (effet de taux pur positif de + 3,8 points). L'Italie présente également un effet de structure fortement négatif (- 2,8 points) mais contrairement au Portugal, l'effet de taux pur y est aussi négatif (- 5,2 points), ce qui conduit à un taux d'activité global le plus faible de l'UE.

À l'inverse, en Irlande et au Royaume-Uni, par exemple, les effets de structure sont fortement positifs. Cela s'explique, dans ces deux pays, par la faible proportion de jeunes peu diplômés en comparaison avec la moyenne européenne (qui ont partout dans l'UE un taux d'activité faible) et la forte proportion de diplômés du supérieur d'âge médian (catégorie dont le taux d'activité est le plus élevé). L'Irlande, dont l'effet de taux pur est très négatif (- 4 points) a ainsi un taux d'activité qui n'est inférieur que d'un point à la moyenne de l'UE. Quant au Royaume-Uni, dont l'effet de taux pur est de surcroît positif, il a au total un taux d'activité parmi les plus élevés de tous les pays considérés.

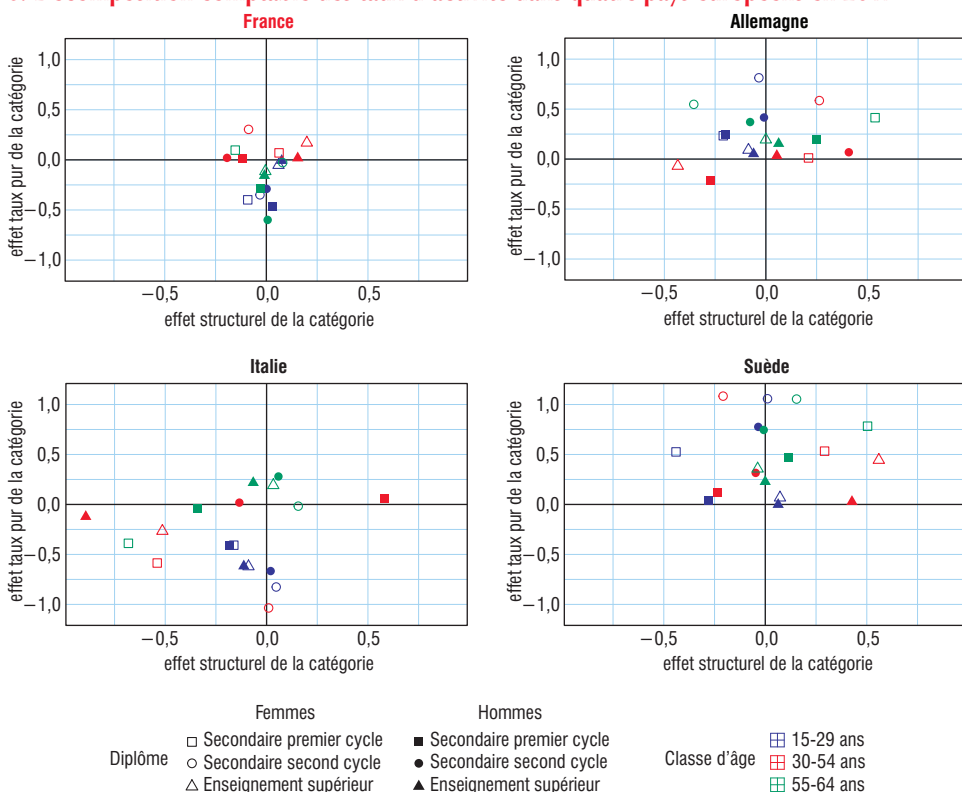
Enfin, les effets croisés sont en général assez faibles, sauf dans quelques pays (Espagne, Portugal, République tchèque et Slovaquie où ils dépassent 1,5 point). En particulier, pour l'Espagne, le niveau élevé du taux d'activité par rapport à la moyenne de l'UE résulte principalement de l'effet croisé.

Effets de structure et effets des taux purs dans quatre pays européens

À titre illustratif, on étudie plus précisément les effets de structure et de taux purs pour quatre États de l'UE : la France, l'Allemagne, l'Italie et la Suède, ces deux derniers pays, situés aux deux extrémités de l'amplitude des taux d'activité au sein de l'UE, étant des cas polaires. Pour ces quatre pays, les effets croisés sont très faibles et la résultante des effets de structure et de taux purs constitue dès lors la quasi-intégralité de l'écart de leur taux d'activité à la moyenne européenne.

En Suède et en Allemagne, les effets de taux purs sont positifs (figure 6) pour pratiquement toutes les catégories d'âge, de diplôme et de sexe considérées, traduisant le fait que les taux d'activité de ces catégories y sont supérieurs à ce qu'ils sont en moyenne dans l'UE. La somme des effets de taux purs vaut 8,6 points en Suède (pour un écart total du taux d'activité de 8,9 points par rapport à la moyenne européenne). Elle vaut 4,1 points en Allemagne (pour un écart de 4,6 points). Ce sont, dans toutes les tranches d'âge, les taux d'activité élevés des femmes de niveau d'éducation intermédiaire qui contribuent le plus à l'effet de taux dans ces deux pays⁷.

6. Décomposition comptable des taux d'activité dans quatre pays européens en 2017



Lecture : pour chacun des quatre pays, chaque point représente l'effet de taux et l'effet de structure d'une des 18 cases du découpage utilisé dans le dossier (obtenu en croisant le genre, l'âge et le niveau de diplôme). Ces effets valent 0, si pour la case considérée, le pays se situe dans la moyenne européenne en matière de taux d'activité ou de répartition de sa population d'âge actif.

Source : Eurostat, calcul des auteurs.

7. Cet effet doit être nuancé dans le cas de l'Allemagne par le fait qu'une proportion importante de l'emploi des femmes s'y effectue à temps partiel.

En France et en Italie les effets de taux purs sont au total négatifs (- 2,1 points en France, - 5,8 points en Italie). En France, cela provient surtout des jeunes (peu ou moyennement diplômés) ainsi que des hommes âgés de plus de 55 ans, de niveau de diplôme moyen. Cette analyse confirmerait donc que la France se distinguerait en partie des autres pays européens par un niveau toujours plus bas de l'activité aux âges extrêmes [Fournier et Givord, 2001]. La France et l'Allemagne présentent en revanche de faibles effets de structure, ce qui indique que la composition de leur population en âge de travailler est assez représentative de la moyenne observée dans toute l'Union européenne.

En Italie, ce sont les faibles taux d'activité, relativement à la moyenne de l'UE, des femmes ayant un niveau d'éducation intermédiaire (dans les tranches d'âges jeunes et médians) qui contribuent le plus à l'effet de taux purs. L'Italie se caractérise en effet par une faible féminisation de son offre de travail⁸. En outre, cet effet négatif des taux purs est renforcé par un effet de structure fortement négatif (- 2,8 points). Ce dernier provient en particulier de la faible part de diplômés du supérieur parmi la population d'âge médian, comparé au reste de l'UE. L'Italie semblerait donc souffrir, par rapport à ses principaux partenaires européens, d'un déficit de travailleurs les plus qualifiés qui pèserait sur son offre de travail.

Entre 2007 et 2017, augmentation de l'activité des femmes, convergence de l'activité des hommes

La hausse du taux d'activité dans l'UE au cours de la période 2007-2017 n'a pas eu la même ampleur dans tous les pays. Entre 2007 et 2017, le taux d'activité des hommes diminue dans une dizaine de pays de l'UE (Irlande, Danemark et plusieurs pays du sud de l'Europe) (*figure 7a*). À l'opposé, il augmente fortement (de plus de 5 points) dans les pays de l'est de l'Europe (en particulier en Hongrie où la hausse atteint près de 10 points). Quant aux pays de l'ouest de l'Europe leurs évolutions sont beaucoup plus faibles, en valeur absolue (- 0,8 point en Belgique, + 0,1 point au Royaume-Uni, + 1,0 point en Allemagne et en France, par exemple). Ces évolutions ont conduit à un resserrement des écarts de taux d'activité entre pays. Ce sont en effet les pays dont les taux d'activité étaient les plus élevés en 2007 (Irlande, Danemark et Chypre, par exemple) qui ont vu leur taux d'activité le plus diminuer sur la période considérée. À l'opposé, les plus fortes augmentations ont eu lieu dans les cinq pays dont les taux étaient les plus faibles (Hongrie, Pologne, Roumanie, Lituanie et Bulgarie).

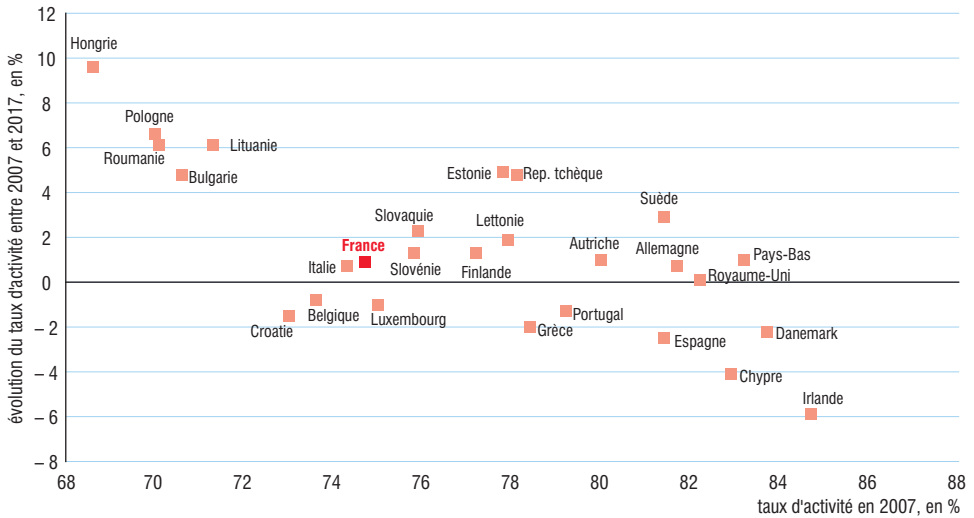
La convergence des taux d'activité constatée chez les hommes n'apparaît pas de façon aussi claire chez les femmes. Visuellement, le nuage de points associé aux taux d'activité des hommes est orienté du haut à gauche vers le bas à droite (*figure 7a*), alors que celui des femmes est plus symétrique. Il n'y a donc pas eu un mouvement global de rapprochement des taux d'activité⁹ pour les femmes (*figure 7b*) : dans quasiment tous les pays, le taux d'activité féminin augmente entre 2007 et 2017, l'augmentation médiane étant d'environ 5 points. Les hausses les plus fortes sont observées en Hongrie et en Lituanie, deux pays pour lesquels les taux d'activité masculins ont, eux aussi, augmenté. Le seul pays pour lequel le taux d'activité féminin décroît (légèrement), le Danemark, avait un des niveaux les plus élevés en 2007 (78 %). Hormis le Danemark, le taux d'activité féminin augmente dans tous les autres pays. Pour résumer, les évolutions observées pour les hommes entre pays européens semble indiquer qu'une convergence est à l'œuvre. En revanche, cette convergence n'existe pas pour les femmes dont la hausse de l'activité, même à des rythmes variés, est un phénomène qui contribue encore, en 2017, à augmenter l'offre de travail de presque tous les pays, indépendamment de leur position initiale en matière d'activité féminine.

8. Ce constat est particulièrement vérifié pour les générations les plus jeunes.

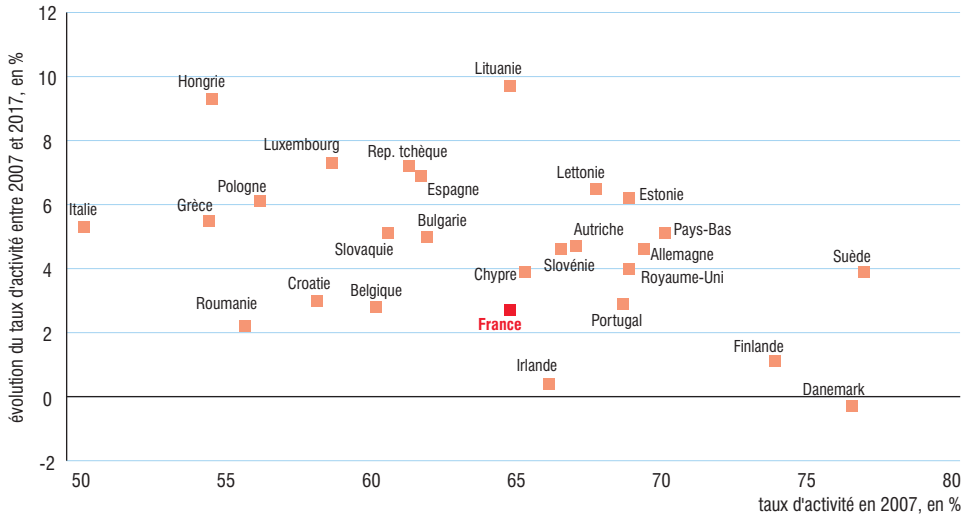
9. Calculé indépendamment de la durée du travail.

7. Une convergence relative des taux d'activité dans l'UE

a. Taux d'activité des hommes âgés de 15 à 64 ans



b. Taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans



Lecture : en Hongrie le taux d'activité des hommes âgés de 15 à 64 ans (partie gauche du graphique) était de 68,6 % en 2007. Il a augmenté de 9,5 points entre 2007 et 2017.

Champ : UE hors Malte.

Source : Eurostat, calcul des auteurs.

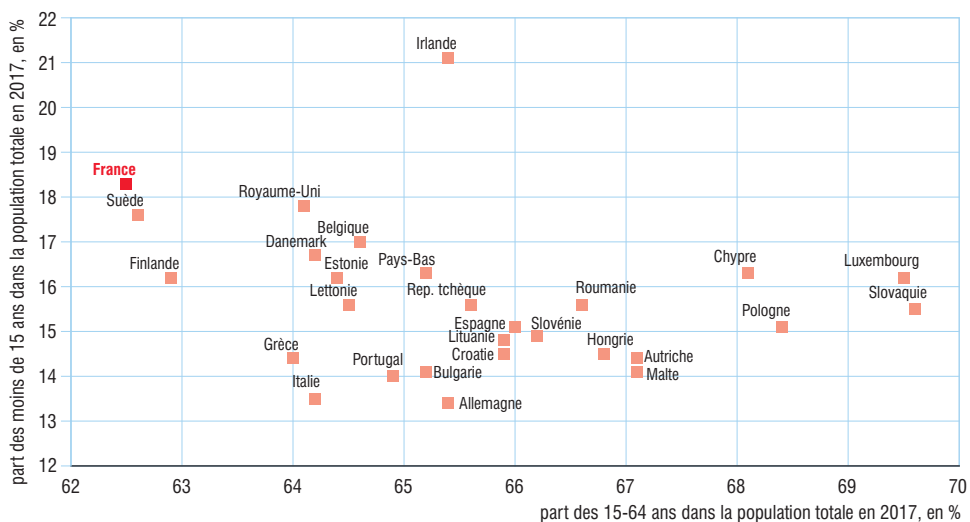
Au sein de l'UE, des tendances démographiques différentes affecteront les taux d'activité

Dans l'UE, les personnes en âge de travailler (entre 15 et 64 ans) représentent 65 % de la population totale. Cette proportion varie selon les pays, entre 63 % en France, en Suède et en Finlande, trois pays où la proportion des personnes d'âge actifs est la plus faible, et plus de 68 % en Slovaquie, au Luxembourg, en Pologne ou à Chypre. Si la notion de population en âge de travailler donne une image pertinente, de manière statique et instantanée, du réservoir de personnes potentiellement actives dans chaque pays, elle ne renseigne pas directement sur les tendances démographiques à l'œuvre. En effet, pour une proportion donnée de personnes âgées de 15 à 64 ans dans la population totale d'un pays, les perspectives d'activité futures sont très différentes selon que les inactifs situés dans les autres tranches d'âge sont des personnes d'âges élevés (65 ans ou plus) ayant pour la plupart déjà quitté le marché du travail, ou au contraire des jeunes de moins de 15 ans qui viendront, à terme, rejoindre potentiellement la population active. Pour avoir une meilleure appréhension des évolutions possibles de l'offre de travail de chaque pays, il convient donc de considérer comment sa population en âge de travailler se situe aux côtés des deux autres classes d'âge, et en particulier celle des plus jeunes (moins de 15 ans). Cette analyse n'épuise cependant pas tous les phénomènes démographiques à l'œuvre : les flux migratoires constituent un autre facteur important à prendre en compte (encadré 3 et Parent [2018]).

Dans l'UE, les jeunes de moins de 15 ans représentent 15,6 % de la population totale (figure 8). Cette proportion est la plus faible (entre 14 % et 16 %) dans les pays du sud de l'Europe, en Allemagne, en Hongrie ou en Bulgarie. Elle est en revanche la plus élevée en Irlande (proche de 21 %), en France (18 % environ) et dans les pays du nord de l'Europe (Suède, Royaume-Uni, Danemark et Belgique).

La disparité des parts des moins de 15 ans dans les différents pays permet de placer l'analyse statique présentée pour 2017 dans un cadre plus prospectif. Ainsi, en France, le taux d'activité est inférieur à la moyenne de l'UE et la proportion de personnes âgées de 15 à 64 ans dans la population totale est la plus faible de l'UE. À court terme, le « réservoir » relatif d'actifs en France

8. Des perspectives démographiques hétérogènes dans l'UE



Note : par construction, les pays se situant le plus en bas et à gauche (respectivement en haut et à droite) sont ceux pour lesquels les proportions de personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population totale sont les plus élevées (respectivement les plus faibles).

Source : Eurostat.

est ainsi inférieur à celui de l'Allemagne et l'Italie, par exemple. Mais la forte proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus en Italie et en Allemagne indique que cette situation pourrait s'inverser dans un avenir proche, la France disposant d'un potentiel de population active future plus important. S'il est possible que la baisse générale des taux de fécondité à tous les âges, observée depuis 2015 en France [Robert-Bobée et Volant, 2018] modifie pour partie ce diagnostic à long terme, la situation relativement favorable de la France par rapport à l'Allemagne et à l'Italie devrait cependant perdurer à moyen terme étant donnée l'inertie des tendances démographiques ici à l'œuvre¹⁰. Malgré tout, en France comme dans la plupart des pays de l'Union européenne, ces perspectives d'évolutions de la population active sous l'effet du vieillissement démographique interrogent quant à la croissance économique future. ■

Encadré 3

La population active étrangère

Au sein des pays européens, la proportion des personnes étrangères présentes sur le territoire national varie fortement d'un pays à l'autre selon l'histoire passée et présente des flux migratoires. Ces flux migratoires résultent principalement, tant structurellement que dans la dimension conjoncturelle, des niveaux de développement économiques relatifs des pays de départ et d'arrivée mais également de considérations géographiques et historiques, des souhaits de regroupement liés à la famille et des demandes d'asile. Ils dépendent enfin des politiques publiques, qui encouragent plus ou moins l'immigration ou l'émigration, et des choix réalisés par l'État concernant les modalités d'obtention de l'autorisation de résidence ou encore de la nationalité.

Les conditions d'intégration sur le marché du travail, liées notamment à la conjoncture économique ou encore à des pratiques discriminatoires constituant des barrières à l'emploi [Edo et Jacquemet, 2014], jouent sur l'activité des personnes étrangères. La structure et la forme de l'emploi au sein du pays d'accueil influent également sur le type d'activité auquel ces personnes étrangères peuvent prétendre, avec notamment, pour les pays de l'OCDE, un écart fréquemment observé [OCDE, 2018] entre leur niveau d'études relativement élevé et le niveau de qualification faible des postes qu'elles tendent à occuper.

La part de population étrangère au sein de la population active participe à expliquer les écarts d'activité observés au niveau européen. Pour décrire plus précisément l'évolution de la composition de l'offre de travail dans les pays de

l'UE, on distingue la population active de nationalité étrangère dans un pays donné en deux groupes : les personnes dont la nationalité est hors UE (donc étrangers à l'UE) et les personnes dont la nationalité est dans l'UE (donc étrangers dans le pays mais pas dans l'UE).

Parmi les 20 pays pour lesquels les données sont disponibles sur la période 2007-2017, on peut distinguer plusieurs groupes.

- En Hongrie et en Pologne les étrangers sont pratiquement absents de la population active, tout au long de la période.

- En Estonie et en Lettonie, il n'y a pratiquement pas d'actifs étrangers provenant d'un pays de l'UE. La proximité géographique et les liens historiques avec la Russie expliquent la forte présence d'une population active étrangère, en majorité d'origine russe.

- La proportion de personnes étrangères dans la population active est faible dans cinq pays : Pays-Bas, Finlande, République tchèque, Slovaquie (où elle a pourtant crû de manière importante pour s'établir à 5 % en 2017) et Portugal (ou au contraire, elle a diminué fortement). Dans une certaine mesure la France, la Suède et la Grèce sont dans des situations semblables avec toutefois des profils temporels différents : en Grèce, la part des actifs étrangers a diminué entre 2012 et 2017 alors qu'elle a augmenté en France et en Suède.

- Un dernier groupe est composé de pays pour lesquels les étrangers représentent une part relativement élevée (plus de 10 %) et croissante de la population : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Italie, Royaume-Uni.

10. En ce sens, les perspectives d'activité, pour le seul cas de la France, dessinent une trajectoire légèrement retardée par rapport aux autres grandes économies européennes. Dans le scénario le plus probable [Koubi et Marrakchi, 2017], la population active en France continuerait à augmenter jusqu'en 2070 mais à un rythme nettement moins soutenu que par le passé. Le ralentissement de la population active tendancielle sera surtout dû à un effet de structure lié au vieillissement démographique : la forte hausse du nombre de personnes de plus de 70 ans ne pourra pas être entièrement compensée par la seule augmentation (+ 3,6 % au total) du taux d'activité des 15-69 ans.

Population active étrangère en proportion de la population active de 2007 à 2017



Lecture : en Espagne, en 2017, la population étrangère représente environ 12 % de la population active (cumul des deux barres). Au sein de cette population étrangère, un tiers a une nationalité d'un pays de l'UE, deux tiers une nationalité d'un pays hors UE.

Source : Eurostat.

Pour en savoir plus

Aaronson S., Cajner T., Fallick B., Galbis-Reig F., Smith C., Wascher W., "Labor force participation: recent developments and future prospects", *Brookings Papers on Economic Activity* 2014(2), 197-275, 2014.

Balakrishnan R., Dao M., Solé J., Zook J., "Recent US Labor Force Dynamics: Reversible or not?", *International Monetary Fund Working Paper* n° 15/76, 2015.

Boutchenik B., Coudin É., Maillard S., « Les méthodes de décomposition appliquées à l'analyse des inégalités », *Document de travail de la direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale M 2019/0*, Insee, 2019.

Dubois Y., Hairault J.-O., Le Barbanchon T., Sopraseuth T., « Flux de travailleurs au cours du cycle conjoncturel », *Document d'études de la Dares* n° 167, 2011.

Dubois Y., Koubi M., « Relèvement de l'âge de départ à la retraite : quel impact sur l'activité des seniors de la réforme des retraites de 2010 ? », *Document de travail de la direction des études et synthèses économiques G2016/08*, Insee, septembre 2016.

Duval R., Eris M., Furceri D., "The Effects of Downturns on Labour Force Participation", *OECD Economics Department Working Papers* n° 875, OECD Publishing, Paris, 2011.

Edo A., Jacquemet N., « Discrimination à l'embauche selon l'origine et le genre : défiance indifférenciée ou ciblée sur certains groupes ? », *Économie et statistique* n° 464-465-466, 2014.

Filatriau O., Reynès F., "A new estimate of discouraged and additional worker effects on labor participation by sex and age in OECD countries", *Document de travail* 2012-09, *OFCE*, février 2012.

Fournier J.-Y., Givord P., « La réduction des taux d'activité aux âges extrêmes, une spécificité française ? », *Document de travail de la direction des études et synthèses économiques G2001/16*, Insee, 2001.

Jacquot A., « Les flexions des taux d'activité sont-elles seulement conjoncturelles ? », *Économie & prévision* n° 127, 1997-1, 1997.

Koubi M., Marrakchi A., « Projections de la population active à l'horizon 2070 », *Document de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales F1702*, Insee, mai 2017.

OCDE, *International Migration Outlook 2018, Chapter 2 : "Labour market outcomes of migrants and integration policies in OECD countries"*, 2018.

Kubrak C., « Structurel, résiduel, géographique : principe et mise en œuvre des approches comptable et économétrique », *Document de travail de la direction de la diffusion et de l'action régionale H2018/01*, Insee, 2018.

Parent C., « L'arrivée des réfugiés en Allemagne depuis 2015 : un impact favorable sur la consommation et sur la population active », in *L'économie française : Comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2018.

Robert-Bobée I., Volant S., « Baisse récente de la fécondité en France : tous les âges et tous les niveaux de vie sont concernés », *Insee Focus* n° 136, décembre 2018.

Thévenon O., "Drivers of Female Labour Force Participation in the OECD", *OECD Social, Employment and Migration Working Papers* n° 145, OECD Publishing, Paris, 2013.
